

Engagement des Consom'Acteurs et des Producteurs lié à la signature de contrats

<http://www.consomacteurs46.12r.org>

Le consomm'acteur s'engage ...

- à prendre connaissance de la charte, a y adhérer et à la respecter
- à participer à la vie du groupe (distribution, dialogue avec le producteur)

Le consomm'acteur accepte

- d'assumer les imprévus de l'agriculture (intempéries, maladies etc...) et de participer au dialogue entre le groupe et le producteur en cas d'aléas empêchant le bon déroulement des distributions initialement prévues.
- qu'en fonction des saisons et des productions, les paniers n'aient pas strictement la même valeur marchande, le coût du panier étant une moyenne.
- de ne pas être remboursé s'il ne vient pas chercher son panier

Le consomm'acteur approuve et signe cet engagement

Le producteur s'engage

- à prendre connaissance de la charte, a y adhérer et à la respecter
- à pratiquer une agriculture saine, sans OGM, ni produits chimiques de synthèse.
- à ne distribuer que ses productions.
- à informer régulièrement les adhérents sur la vie de la ferme et à les accueillir sur l'exploitation.

Le producteur approuve et signe cet engagement

Gestion des paiements

Tous les chèques sont remis au responsable produit du groupe....

- au moment de la signature des contrats
- établis à l'ordre du producteur.

Le producteur encaissera les chèques en début de chaque mois.

Fait en double exemplaire, le

Nom & signature Consom'acteur **Nom & signature Producteur**

Engagement des Consom'Acteurs et des Producteurs lié à la signature de contrats

<http://www.consomacteurs46.12r.org>

Le consomm'acteur s'engage ...

- à prendre connaissance de la charte, a y adhérer et à la respecter
- à participer à la vie du groupe (distribution, dialogue avec le producteur)

Le consomm'acteur accepte

- d'assumer les imprévus de l'agriculture (intempéries, maladies etc...) et de participer au dialogue entre le groupe et le producteur en cas d'aléas empêchant le bon déroulement des distributions initialement prévues.
- qu'en fonction des saisons et des productions, les paniers n'aient pas strictement la même valeur marchande, le coût du panier étant une moyenne.
- de ne pas être remboursé s'il ne vient pas chercher son panier

Le consomm'acteur approuve et signe cet engagement

Le producteur s'engage

- à prendre connaissance de la charte, a y adhérer et à la respecter
- à pratiquer une agriculture saine, sans OGM, ni produits chimiques de synthèse.
- à ne distribuer que ses productions.
- à informer régulièrement les adhérents sur la vie de la ferme et à les accueillir sur l'exploitation.

Le producteur approuve et signe cet engagement

Gestion des paiements

Tous les chèques sont remis au responsable produit du groupe....

- au moment de la signature des contrats
- établis à l'ordre du producteur.

Le producteur encaissera les chèques en début de chaque mois.

Fait en double exemplaire, le

Nom & signature Consom'acteur **Nom & signature Producteur**